



Conseil économique et social

Distr. générale
11 octobre 2011
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2012

30 janvier-8 février et 17 février 2012

Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Institut international des sciences administratives	2
2. Organisation internationale islamique de secours	3
3. International Jurists Organisation	5
4. International Law Association	7
5. Comité international de l'inspection technique automobile	8
6. Mouvement international ATD quart monde	10
7. Association internationale d'ontopsychologie	12
8. Organisation internationale des employeurs	13
9. International Peacebuilding Alliance	15
10. Fédération internationale pour le planning familial (région Europe)	17
11. Fédération internationale des administrateurs de biens – conseils immobiliers	19
12. International Religious Liberty Association	20
13. International Road Federation	22
14. Prévention routière internationale	24
15. Association internationale de la sécurité sociale	26



1. Institut international des sciences administratives

Statut consultatif spécial, accordé en 2007

Introduction

L'organisation s'est donné pour mission de promouvoir, sur les plans théorique et pratique, le développement de l'administration et de la gestion publiques. Elle mène ses activités à l'échelle mondiale. Financée par des États du monde entier sans dépendre d'aucun d'entre eux, elle s'emploie, dans le cadre de ses liens avec l'ONU, à définir une approche et une conception neutres, aussi objectives que possible et factuelles. Fondée en 1930, elle axe ses efforts sur le présent et l'avenir.

Objectifs et mission

L'organisation vise à : a) promouvoir le développement des sciences administratives; b) fournir un cadre d'échanges au niveau mondial entre praticiens et universitaires; c) établir un lien entre recherche théorique et pratique; d) améliorer le fonctionnement des administrations publiques; e) mettre au point des méthodes et techniques administratives efficaces; et f) contribuer aux progrès en matière de gouvernance des administrations nationales et internationales.

Changements à signaler

En 2010, l'organisation a adopté une version révisée de ses statuts. En complément de son Groupe européen d'administration publique, à caractère régional, et de son Association internationale – spécialisée – des écoles et instituts d'administration, l'organisation a fondé un groupe d'administration publique en Amérique latine, qui sera suivi en 2011 d'un groupe d'administration publique en Asie.

Contribution aux activités de l'ONU

Au cours de la période considérée, l'organisation a mené des activités permettant au Conseil d'aller de l'avant dans son examen des questions de développement, inscrites à son ordre du jour; elle a tenu trois conférences internationales annuelles, organisé des réunions, séminaires et ateliers régionaux et fait paraître des publications dans le but de promouvoir, sur les plans théorique et pratique, l'administration et la gestion publiques dans le monde entier. De plus, des groupes de projet ont entrepris des études comparatives sur des questions spécifiques et d'actualité en matière d'administration publique.

Participation à des réunions des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont assisté à la réunion annuelle du Comité d'experts de l'administration publique organisée au Siège de l'ONU à New York et assisté à plusieurs manifestations organisées par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

Coopération avec des entités des Nations Unies

Une collaboration étroite entre l'organisation et la Division de l'administration publique et de la gestion du développement leur permet d'atteindre leurs objectifs

communs. L'organisation fait en outre partie du Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration et invite fréquemment l'ONU à organiser des tables rondes lors de ses différentes conférences, notamment celles qui ont eu lieu à Abou Dhabi en 2007, Ankara et Rome en 2008, Helsinki et Rio de Janeiro en 2009 et Bali (Indonésie) en 2010.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation s'efforce de promouvoir, sur les plans théorique et pratique, le développement de l'administration et de la gestion publiques à travers le monde et, ce faisant, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Organisation internationale islamique de secours

Statut consultatif spécial, accordé en 1995

Introduction

L'organisation est une association caritative internationale fondée en 1978 en Arabie saoudite en tant qu'organisme à vocation humanitaire et de secours.

Objectifs et mission

L'organisation s'efforce d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés par le truchement de ses principaux programmes, à savoir :

- **Programme d'assistance sociale** : Grâce à ce programme, l'organisation axe ses efforts sur le parrainage d'orphelins, qu'elle prend en charge à tous points de vue, notamment en leur fournissant de la nourriture, des vêtements, une éducation, des soins médicaux, des prestations d'ordre social et religieux et une formation professionnelle, en renforçant leurs capacités, en établissant des liens avec leur communauté d'origine et en les protégeant de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie;
- **Programme de développement communautaire et de projets saisonniers** : L'organisation, par le biais de ce programme, s'intéresse en particulier à certains éléments de la communauté, notamment les veuves, les orphelins, les individus ayant des besoins particuliers, les personnes malades, les familles dans le besoin, les proches de détenus, les femmes divorcées, les victimes de catastrophes naturelles et autres, les drogués, les personnes âgées, les mineurs et les étudiants impécunieux;
- **Programme d'assistance pédagogique** : Ce programme englobe les projets mis en œuvre par l'organisation dans le domaine de l'éducation. Ces derniers ne se limitent pas au processus d'apprentissage et de formation mais concernent également le développement général de l'individu et prennent la forme de bourses, d'une aide financière, de parrainage par des enseignants et d'appui apporté à des institutions éducatives à tous les niveaux, du jardin d'enfants à l'université;
- **Programme de soins médicaux** : Grâce à ce programme, l'organisation s'efforce de faire en sorte que les populations pauvres sachent qu'elles peuvent bénéficier de soins médicaux et y aient accès. Elle met sur pied, pour ce faire,

des hôpitaux, des dispensaires, des centres de soins d'urgence et des pharmacies et envoie des équipes médicales dans des endroits reculés, partout dans le monde, pour y offrir des programmes de vaccination et des examens et traitements médicaux à des patients qui n'ont pas les moyens de se rendre dans un hôpital;

- **Projets techniques** : Ces projets comprennent le forage de puits de surface et de puits artésiens permettant d'assurer l'approvisionnement en eau potable des populations vivant dans des endroits touchés par la sécheresse ou une catastrophe naturelle ou d'importants groupes de réfugiés ne disposant que de maigres ressources en eau, ainsi que l'extension des réseaux de distribution d'eau desservant les pauvres et la construction de centres culturels, d'hôpitaux et d'orphelinats;
- **Programme de secours d'urgence** : Ce programme permet à l'organisation de porter secours aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux victimes de diverses catastrophes en leur fournissant nourriture, vêtements, tentes, fournitures médicales et produits de première nécessité.

Changements à signaler

Le 30 juin 2010, l'organisation s'est associée au Département de l'information.

Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation a établi deux rapports à l'occasion des consultations tenues le 7 octobre 2010 par l'ONU sur le renforcement de la coopération concernant les questions de politique internationale liées à Internet. Le premier montrait comment les gouvernements peuvent soutenir les organisations caritatives et humanitaires en utilisant Internet. Le second abordait l'évolution vers un monde où la discrimination entre bien-portants et handicapés sur Internet serait abolie.

Participation à des réunions des Nations Unies

En 2007, l'organisation a participé à la conférence internationale organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) concernant les besoins humanitaires des Iraquiens déplacés soit à l'intérieur de leur pays soit dans les pays voisins; à une conférence sur la mémoire et les droits de l'homme, tenue au Siège; à la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM); et à la vingt-troisième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies.

En 2009, l'organisation a participé à une réunion consultative informelle préparatoire du Comité exécutif du HCR; aux quarante-cinquième et quarante-sixième sessions du Comité permanent du HCR; à la réunion consultative annuelle du HCR avec les organisations non gouvernementales (ONG); au débat thématique organisé lors de la session de fond du Conseil en 2009; à une réunion consultative du HCR portant sur le budget; à la soixantième session du Comité exécutif du HCR; et à la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil de l'OIM.

En 2010, l'organisation a assisté à une conférence sur les principaux défis à relever d'ici à 2015, organisée par l'Alliance internationale pour les objectifs du Millénaire. Elle a également participé à la quarante-septième session du Comité

permanent du HCR; au deuxième sommet des droits civils; à un atelier sur l'immigration à l'extérieur des frontières régionales; à des réunions consultatives du HCR et des ONG; et à la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil de l'OIM.

Coopération avec des entités des Nations Unies

En mars 2007, l'organisation a établi un partenariat avec le bureau régional pour la Méditerranée orientale de l'Organisation mondiale de la Santé. En juin 2008, elle a signé un mémorandum d'accord avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En 2010, elle est également parvenue à un accord de coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour la fourniture de prestations en matière d'éducation, de nutrition, de santé, de logement adéquat et de matériel et de fourniture médicaux.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Au cours de la période à l'examen, l'organisation a signé un accord de partenariat avec l'OMS concernant l'éradication de la polio, la prestation de soins médicaux, les initiatives communautaires, le paludisme, l'hygiène du milieu, la sécurité de l'environnement, les secours d'urgence et l'aide humanitaire.

Elle a également signé un mémorandum d'accord avec l'UNICEF dans les domaines du renforcement de capacités et des initiatives contribuant à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux national et international.

3. International Jurists Organisation

Statut consultatif spécial, accordé en 1999

Introduction

L'organisation fait porter ses efforts sur l'établissement et le maintien de relations internationales s'appuyant sur le droit et la justice et l'instauration d'un ordre international fondé sur le principe de la justice entre les nations. Afin de réaliser ces objectifs, elle contribue à l'organisation de débats, de séminaires, de conférences et d'ateliers. Elle a aussi établi des partenariats avec des organisations ayant une vocation similaire, comme le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies.

Objectifs et mission

La mission de l'organisation consiste à encourager la compréhension du droit international et des interactions entre droit international, affaires internationales et politique, ainsi que le dialogue à ce sujet. L'organisation accorde un intérêt tout particulier à ces questions dans les pays en voie de développement et à la façon dont elles les touchent. Pour remplir sa mission, elle privilégie la collaboration entre universitaires et praticiens du droit. Elle soutient la Charte des Nations Unies et épaulé l'ONU et ses institutions spécialisées.

Changements à signaler

Pendant la période à l'examen, l'International Jurists Organisation a étendu ses activités aux questions des migrations, de la terre, des déplacements de population et de l'administration internationale de certains territoires par des missions de maintien de la paix des Nations Unies. L'organisation a également tenu des débats régionaux sur l'identité des minorités, l'identité religieuse et les conflits. Ses membres ont débattu des droits des travailleurs migrants dans les pays du Golfe et en Asie occidentale ainsi que des droits des peuples sur les ressources. Ces nouveaux domaines d'activité pourraient nécessiter un passage du statut consultatif spécial au statut consultatif général.

Contribution aux activités de l'ONU

Pour célébrer son vingt et unième anniversaire, l'International Jurists Organisation a tenu en décembre 2008 à New Dehli, avec l'appui du Conseil universitaire pour le système des Nations Unies, une réunion sur le thème : « Un seul monde : justice et gouvernance sans frontières ». Les questions suivantes ont été abordées : a) institutions nationales, régionales et internationales : jouer un rôle de premier plan dans la mondialisation et y réagir; b) refaçonner la justice internationale : évaluation des initiatives récentes; c) identités, conflits, droit et gouvernance; d) innovation, administration de la justice et gouvernance en Inde.

Pour célébrer son vingt-troisième anniversaire, l'organisation a tenu à New Dehli en décembre 2010 une réunion sur le thème : « Migrations et déplacements de population : de nouveaux défis pour les autorités nationales, régionales et internationales ». L'événement était organisé en collaboration avec le programme d'études internationales de l'Université Jawaharlal Nehru à New Dehli, avec l'appui du Conseil universitaire pour le système des Nations Unies, dont le siège se trouve à l'Université Wilfrid Laurier à Waterloo (Ontario), au Canada. Les participants étaient des universitaires, des étudiants en sciences sociales et en droit et des juristes.

Participation à des réunions des Nations Unies

Faute de soutien financier, l'organisation n'a pu participer à aucune réunion des Nations Unies.

Coopération avec des entités des Nations Unies

L'organisation entretient des relations institutionnelles avec le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies, qui appuie certains de ses programmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Des représentants de l'International Jurists Organisation ont participé à des programmes du PNUD et à des initiatives locales d'autres ONG ayant trait aux objectifs du Millénaire pour le développement.

4. International Law Association

Statut consultatif spécial, accordé en 1947

Introduction

Cette organisation a été fondée à Bruxelles en 1873, un mois après la création de l'Institut de droit international. Elle a toujours été ouverte à tous : avocats, étudiants, diplomates et membres du public intéressés. Elle est constituée d'antennes régionales et compte plus de 3 000 membres à travers le monde. Les membres intègrent généralement l'une de ces antennes. Le terme « régional » est utilisé dans les Statuts de l'International Law Association, d'une part parce que certaines de ses antennes sont vraiment régionales, d'autre part pour éviter que les membres ne représentent les politiques ou les intérêts de leur pays, que ce soit par choix ou par obligation. L'appartenance à l'organisation a par conséquent un caractère personnel. Les antennes ne servent qu'à structurer l'association et proposent dans de nombreux cas des activités locales complémentaires (séminaires et réunions, par exemple). L'organisation compte actuellement 45 antennes réparties dans le monde entier; toutes sont autonomes, mais relèvent d'un conseil exécutif, qu'elles élisent.

Objectifs et mission

Les Statuts de l'organisation ont été modifiés pour y inscrire l'étude, la clarification et le développement du droit international, public et privé, et la promotion de la compréhension et du respect de ce droit à l'échelle mondiale. Plusieurs comités et groupes d'étude internationaux de l'organisme ont été actifs tout au long de la période faisant l'objet du présent rapport et se sont penchés sur différentes questions de droit international. Ils ont publié des rapports après la conférence de Rio de Janeiro (Brésil) en 2008 et après celle de La Haye en 2010 qui peuvent être consultés sur le site Web de l'organisation.

Changements à signaler

Aucun changement n'est à signaler.

Contribution aux activités de l'ONU

Lors de la conférence qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 2008, des rapports et des résolutions ont été adoptés et publiés concernant différents thèmes, dont les meilleures pratiques concernant les activités des groupes transnationaux, l'établissement et la supervision de refuges pour les biens culturels et le droit applicable dans l'arbitrage commercial international. Lors de la conférence de La Haye en 2010, des rapports et des résolutions ont été adoptés et publiés sur des thèmes comme le dédommagement des victimes de conflits armés, la biotechnologie, les femmes et les migrations et les normes éthiques applicables aux avocats exerçant devant des tribunaux internationaux.

Participation à des réunions des Nations Unies

En 2007, des représentants de l'International Law Association ont assisté à la trente-neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui a eu lieu à New York, et à la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui s'est tenue à Vienne. En 2009, ses représentants ont participé à

Genève à la dernière session de la Conférence diplomatique pour l'adoption d'une Convention sur les règles de droit matériel applicables aux titres intermédiés. Ils ont aussi assisté aux troisième et quatrième sessions du comité d'experts gouvernementaux de l'Institut international pour l'unification du droit privé, qui ont eu lieu à Rome en 2009 et 2010. En 2010 également, les représentants de l'organisation ont assisté à la dix-huitième session de la Commission du développement durable, ainsi qu'à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, qui ont eu lieu toutes deux à New York.

5. Comité international de l'inspection technique automobile

Statut consultatif spécial, accordé en 1987

Introduction

Le Comité s'est vu accorder le statut consultatif en 1987. Fort de 119 membres, cette organisation internationale est active dans 59 pays.

Objectifs et mission

Le Comité se veut le moteur de la promotion d'un dispositif de contrôle technique viable et de sa mise en œuvre partout dans le monde, car il est convaincu qu'une inspection efficace des véhicules en service est et demeurera un élément essentiel au succès de tout arsenal de contrôle du respect des normes de sécurité applicables, et qu'elle contribue aux avantages économiques et sociaux qu'offrent une sécurité routière accrue et des transports routiers qui préservent l'environnement. Pour atteindre cet objectif, le Comité s'efforce d'influencer les principales parties prenantes, d'être proactif, de se faire le porte-parole de cette cause et de faire des propositions de politiques adaptées à tous les types de véhicules en service. Pour ce faire, il se fonde sur des études objectives et impartiales des avantages économiques et sociaux des contrôles techniques et des autres solutions visant à s'assurer que les véhicules en service respectent les normes de sécurité en vigueur et sur la nécessité de soumettre tous les types de dispositifs de contrôle de la sécurité des véhicules à une évaluation indépendante.

Les principales activités de l'organisation sont les suivantes :

- a) Organiser des conférences et promouvoir les meilleures pratiques en matière d'inspection périodique des véhicules et de mesures visant à assurer le respect des normes de sécurité applicables à ces véhicules;
- b) Organiser des réunions de groupes de travail portant sur les tests concernant le bruit et les émissions, le freinage et la suspension, les nouvelles technologies, la qualité, les éléments à inspecter et les systèmes à commande électronique;
- c) Coordonner les études, les travaux de recherche et les conclusions qui en sont tirées;
- d) Recueillir des informations sur les pratiques et procédures suivies par ses membres, afin de publier des questionnaires sur les problèmes généraux, les émissions, les freins et la qualité;
- e) Établir des liens avec les organes internationaux de réglementation et d'autres associations et parties prenantes, tels que la Commission européenne, la

European Garage Equipment Association, la Banque asiatique de développement et la Commercial Vehicle Safety Alliance for North America;

f) Contribuer à l'élaboration des propositions de réglementation et des rapports d'observation d'entités telles que le Conseil économique et social, le Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe, le Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant les véhicules et la Commission européenne.

Changements à signaler

Pendant la période à l'examen, le Comité a mis sur pied un groupe consultatif pour l'Afrique afin d'avoir une représentation permanente dans la région. Ce groupe a évalué ce qui suit :

- Systèmes de sécurité : systèmes à commande électronique, systèmes mécaniques et freins;
- Dispositifs de protection de l'environnement : émissions d'échappement, émissions de CO₂ et bruit;
- Résultats des contrôles normalisés : amélioration des normes harmonisées, formation et qualité;
- Respect permanent des normes : dispositifs de contrôles sur la route, autres dispositifs de contrôle du respect des normes de sécurité;
- Systèmes informatiques : bases de données concernant les caractéristiques techniques des véhicules et les résultats des contrôles, collecte et analyse des données et systèmes de transport intelligents.

Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation est représentée lors des réunions du Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant les véhicules pour ce qui est de l'Accord concernant l'adoption de conditions uniformes applicables au contrôle technique périodique des véhicules à roues et la reconnaissance réciproque des contrôles. L'organisation a établi la teneur de la proposition de mise à jour du deuxième règlement de cet accord, proposition qui a été approuvée en juin 2011.

Participation à des réunions des Nations Unies

Aucun changement n'est à signaler.

Coopération avec des entités des Nations Unies

Aucun changement n'est à signaler.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucun changement n'est à signaler.

Informations supplémentaires

Le Comité aide également la Commission européenne à faire des propositions de bonnes pratiques en matière de contrôle technique. Pendant la période visée, les

recommandations du Comité ont été utilisées comme document de référence pour le remaniement des directives et des recommandations de la Commission européenne en matière de respect des normes de sécurité des véhicules.

6. Mouvement international ATD quart monde

Statut consultatif général, accordé en 1991

Introduction

L'organisation travaille aux côtés de particuliers et d'institutions pour trouver des moyens d'éradiquer l'extrême pauvreté. Par l'intermédiaire de son « forum permanent sur l'extrême pauvreté », un réseau international regroupant des organisations qui luttent contre la pauvreté et des groupes de défense des droits de l'homme, elle maintient des liens avec des personnes et des associations dans 155 pays.

Objectifs et mission

L'organisation travaille en partenariat avec des personnes se trouvant dans la pauvreté, en mettant l'accent sur l'aide apportée aux familles et aux individus grâce à son implantation au niveau local et à sa présence dans les communautés défavorisées, aussi bien dans les zones urbaines que les zones rurales, en sensibilisant l'opinion publique au problème de l'extrême pauvreté et en tentant d'influer sur les politiques destinées à traiter ce problème.

Changements importants dans l'organisation

Aucun changement important n'est survenu dans l'organisation.

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

Pendant la période considérée, l'organisation a lancé un projet pilote à Madagascar sur le thème « Travailler et apprendre ensemble », qui vise à fournir aux populations locales un accès aux technologies modernes et à des emplois décents grâce à des formations aux technologies de l'information et des communications destinées aux jeunes et à la mise en place d'une coopérative d'artisanat traditionnel pour les adultes.

L'organisation a également monté avec des adultes vivant dans l'extrême pauvreté un projet de recherche participatif et collégial au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur le thème : « Des voix pour un changement », dans le but de formuler des recommandations sur les mesures politiques à prendre à l'intention des autorités centrales et locales.

L'organisation a maintenu actif son forum permanent sur l'extrême pauvreté dans le monde, pour soutenir les efforts de ceux qui travaillent de façon isolée aux côtés de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, de même que son réseau mondial regroupant des enfants de tous milieux dont le but est d'assurer l'égalité des chances.

En 2007, dans le cadre de la consultation organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'organisation a réuni des personnes

vivant dans l'extrême pauvreté en France, au Pérou, en Pologne, au Sénégal, en Suisse et en Thaïlande afin qu'elles participent au processus.

Participation aux réunions de l'ONU

Pendant la période considérée, des représentants de l'organisation ont soumis des déclarations écrites lors des sessions de la Commission du développement social, de la quarante-cinquième à la quarante-huitième.

En outre, des représentants ont participé aux cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission de la condition de la femme, ainsi qu'aux sessions du Conseil des droits de l'homme, et y ont soumis des déclarations écrites et fait des déclarations orales.

En 2007, une délégation composée de représentants de l'organisation et d'un groupe de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a rencontré le Secrétaire général pour lui remettre une pétition réclamant des mesures pour mettre fin à l'extrême pauvreté. En outre, en 2010, une délégation de jeunes de l'organisation a elle aussi rencontré le Secrétaire général durant sa visite au Parlement européen à Strasbourg (France).

Toujours au cours de la période considérée, l'organisation et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont coorganisé la Foire aux innovations du Conseil, qui s'est tenue à Genève du 2 au 4 juillet 2007.

En 2009, des membres de l'organisation sont intervenus lors de la réunion d'experts sur le projet de principes directeurs relatifs à l'extrême pauvreté et aux droits de l'homme organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève. Des membres venus de Madagascar sont également intervenus lors du Forum social du Conseil des droits de l'homme.

En 2009, une rencontre entre une délégation internationale composée d'adultes et d'enfants issus de milieux pauvres et le Haut-Commissaire adjoint des Nations Unies aux droits de l'homme a été organisée à Genève, à l'occasion du vingtième anniversaire de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant.

En 2010, une représentante de l'organisation a répondu à des questions posées lors des auditions informelles interactives organisées à l'Assemblée générale, en présence d'organisations de la société civile, sur le thème des objectifs du Millénaire pour le développement.

Coopération avec des organes de l'ONU

Le bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au Burkina Faso apporte un soutien financier aux activités de l'organisation depuis plus de 25 ans. L'organisation a noué un partenariat avec l'UNICEF au titre d'un programme de transferts d'espèces en faveur de familles vivant dans l'extrême pauvreté dans une décharge publique à Antananarivo. Elle a également reçu un financement en 2008 et en 2010 pour son projet de recherche sur la contribution des personnes vivant dans l'extrême pauvreté au processus de consolidation de la paix.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Il n'y a eu aucun changement.

7. Association internationale d'ontopsychologie

Statut consultatif spécial, accordé en 1999

Introduction

L'association est une organisation internationale créée en 1972 pour aider et soutenir, dans tous les pays du monde, des activités visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir la dignité de l'être humain, dans le respect du Préambule de la Charte des Nations Unies.

Objectifs et mission

L'organisation est le fruit de 30 ans de recherches scientifiques sur l'activité psychique (ou les processus psychiques) en rapport avec la logique, la rationalité, la conscience et la société. Les découvertes auxquelles ont abouti ces recherches ont conduit à une nouvelle approche thérapeutique, pédagogique et formative qui, lorsqu'elle a été utilisée, a toujours permis d'améliorer l'intégration sociale et les conditions de vie. L'organisation relaie l'information concernant ces découvertes qui permettent de trouver des solutions évolutives et thérapeutiques pour l'être humain.

Depuis qu'elle a obtenu le statut consultatif, l'association a réparti ses activités en trois grands domaines :

a) **Institution de séances de formations et de programmes pédagogiques renforcés.** Afin de promouvoir les activités et les buts de l'ONU dans le domaine social, l'organisation a institué des séances de formation spécialisée à l'intention des dirigeants et des professionnels dotés de responsabilités dans ce domaine. Cette formation, qui se fonde sur la méthodologie prônée par l'organisation, permet d'acquérir un plus grand sens de la responsabilité personnelle et par conséquent de gagner en respect de soi, en autonomie et en maîtrise de son environnement;

b) **Autonomisation des femmes et des jeunes.** Les activités proposées s'intéressent tout particulièrement au rôle de la femme, et lui reconnaissent un potentiel d'encadrement spécial, qui doit être exploité grâce à de nouvelles voies d'autonomisation. Elles ciblent également les jeunes, en conformité avec les principes de la « Convention relative aux droits de l'enfant ». L'organisation finance le lancement d'entreprises appelées à améliorer la situation économique locale;

c) **Éradication de la pauvreté et de l'asociabilité.** L'application de l'ontopsychologie a toujours permis de créer des centres culturels, pédagogiques et de conseil qui contribuent à améliorer les conditions sociales et économiques.

Changements importants dans l'organisation

Aucun changement important n'est intervenu dans l'organisation.

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

En 2007, les activités de l'organisation ont été les suivantes : en mai, elle a présenté à Rome les derniers résultats de ses recherches en science de la communication et en sociologie; elle a participé au quinzième congrès de l'Association européenne de psychothérapie, qui s'est tenu en juin à Florence (Italie), au cours duquel elle a présenté une étude sur le thème « Schizophrénie et ontopsychologie »; elle a assisté au dixième congrès européen de psychologie réuni

à Prague en juillet, où elle a présenté une communication intitulée « Ontopsychologie : instruments et applications ». En août, l'organisation a tenu son université d'été d'ontopsychologie en Ombrie (Italie). Elle a participé au neuvième congrès mondial de psychooncologie qui s'est déroulé à Londres en septembre, où elle a présenté ses recherches sur l'approche ontopsychologique.

En 2008, les activités de l'organisation ont été les suivantes : elle a participé au vingt-neuvième Congrès international de psychologie, qui s'est tenu à Berlin en juillet, avec une communication intitulée « L'ontopsychologie, une science de la psyché »; elle a organisé son université d'été d'ontopsychologie, qui s'est déroulée à Rome en août et qui avait pour thème « Loi, conscience et société »; elle a participé au cinquième Congrès mondial de psychothérapie, qui s'est tenu à Beijing en octobre et où elle a présenté des conférences intitulées : « De l'émotion à la causalité du symptôme : ce que l'on pourrait dire aux psychothérapeutes de l'Est et de l'Ouest » et « Rendre accessible la méthode ontopsychologique aux dirigeants et aux entreprises ».

En 2009, les activités de l'organisation ont été les suivantes : elle a tenu son université d'été d'ontopsychologie à Rome en août sur le thème « Art, rêve et société ».

Participation aux réunions de l'ONU

Il n'y a eu aucun changement.

Coopération avec des organes de l'ONU

L'organisation a présenté des projets écobiologiques lors du débat de haut niveau du Conseil qui s'est tenu à Genève en 2007. L'organisation a également participé aux auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les ONG sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui se sont déroulées à New York en juin 2010.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a participé à un séminaire universitaire international sur la mise en œuvre de l'objectif 2 du Millénaire pour le développement, qui s'est tenu à São Paulo (Brésil) en avril 2010.

Elle a pris part à la réunion du Conseil qui s'est tenue à Paris en décembre 2010, durant laquelle le représentant de l'UNESCO a prononcé le discours d'orientation sur l'importance des composantes éducative et culturelle dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

8. Organisation internationale des employeurs

Statut consultatif général, accordé en 1947

Introduction

Depuis sa création en 1920, l'organisation a été reconnue comme la seule organisation représentative des intérêts du monde des entreprises sur le plan international dans les domaines de la politique du travail et de la politique sociale.

Aujourd'hui, elle rassemble 148 organisations nationales d'employeurs de 141 pays à travers le monde. Afin de faire entendre la voix des entreprises sur le plan international et national, l'organisation travaille activement à la création et au renforcement des capacités d'organisations d'employeurs représentatives, tout particulièrement dans les pays en développement et dans les pays en transition vers une économie de marché. L'organisation sert d'organe de liaison permanent en matière d'échange d'informations, de points de vue et d'expériences entre des employeurs du monde entier. Elle joue le rôle de courroie bien établie de transmission du point de vue de l'employeur auprès de tous les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

Objectifs et mission

La mission de l'organisation est de promouvoir et de défendre les intérêts des employeurs dans les instances internationales, tout particulièrement à l'Organisation internationale du Travail (OIT), et à cette fin elle s'emploie à s'assurer que les politiques du travail et les politiques sociales sur le plan international garantissent la viabilité des entreprises et créent un environnement favorable à leur développement et à la création d'emplois. Elle joue en outre le rôle de secrétariat du groupe des employeurs auprès de la Conférence internationale du Travail, de l'organe directeur de l'OIT et toutes les autres réunions en rapport avec l'OIT.

Changements importants dans l'organisation

En 2009, l'organisation a reformulé l'énoncé de sa mission pour s'assurer qu'il reflétait l'élargissement de la portée de ses activités en matière de politique du travail et de politique sociale dans une gamme de plus en plus vaste d'instances internationales.

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

L'organisation participe aux activités de l'ONU – et en particulier à celles de l'OIT – en tant que secrétariat du groupe des employeurs. Par l'intermédiaire de son réseau d'organisations nationales d'employeurs, elle soutient l'action du Programme des Nations Unies pour le développement dans un grand nombre de pays. Elle est également impliquée, par le truchement de l'OIT, dans l'initiative « Unité d'action des Nations Unies ».

Participation aux réunions de l'ONU

Vu l'élargissement des champs d'action de l'ONU dans le domaine des politiques du travail et des politiques sociales, l'implication de l'organisation dans ses activités va croissant. La contribution de l'organisation a consisté par exemple à participer au travail du Conseil de façon ponctuelle et sur des points précis. Elle participe aux activités du Conseil du développement industriel de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; elle coopère avec le PNUD dans le cadre de son initiative pour une économie verte; avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans le domaine des affaires économiques et de la transparence dans le monde de l'entreprise; avec l'Organisation mondiale de la Santé dans le cadre de son plan mondial pour la santé des travailleurs; et avec la Banque mondiale pour ce qui touche à la participation et aux activités régionales, mais aussi dans le cadre de son rapport « Doing business ».

Coopération avec des organes de l'ONU

L'organisation est membre du conseil consultatif du Pacte mondial. Elle a joué un rôle clef dans l'implication des entreprises dans le travail du Représentant spécial du Secrétaire général pour les entreprises et les droits de l'homme. En tant que secrétariat du groupe des employeurs de l'OIT, l'organisation a participé à la conception et à la réalisation d'un très vaste éventail d'activités de l'OIT dans tous les domaines couverts par son mandat.

Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2009, lors de la Conférence internationale du Travail de l'OIT, l'organisation a lancé le débat qui a conduit à l'adoption du Pacte mondial pour l'emploi, reconnu comme une contribution essentielle à l'objectif du Millénaire pour le développement sur l'emploi. L'organisation a publié à l'intention des employeurs des guides qui traitent de problèmes cruciaux tels que le travail forcé et le travail des enfants, et elle continue à concentrer ses efforts sur le travail qu'elle mène aux côtés des fédérations membres afin de renforcer leur capacité à inciter les gouvernements nationaux à réaliser les objectifs du Millénaire. D'autres activités sur l'esprit d'entreprise et les femmes, sur les migrations de main-d'œuvre, sur le VIH/sida sur le lieu de travail et le renforcement des mécanismes de dialogue social dans le monde contribuent à ébaucher des solutions émanant du secteur privé dans le but de réaliser les objectifs du Millénaire sur le plan national.

9. International Peacebuilding Alliance

Statut consultatif spécial, accordé en 2007

Introduction

Cette organisation est une ONG dont le siège est en Suisse et qui collabore étroitement avec l'ONU et aide les sociétés divisées par un conflit à instaurer une paix durable.

Objectifs et mission

La mission de l'organisation est d'aider tant les instances locales et nationales que la communauté internationale à mieux faire face aux problèmes que posent la prévention et le règlement des conflits et la reconstruction après une guerre. Elle procède surtout en appliquant sa méthode caractéristique consistant à faire participer toutes les instances sans exclusive, à renforcer les compétences et les responsabilités locales, à améliorer la compréhension des différents intérêts et objectifs, à intégrer des données et analyses pertinentes dans le processus de décision, à assurer la concrétisation des politiques et à inviter les protagonistes internationaux à jouer un rôle catalytique plutôt que dominant. Ce faisant, l'organisation offre un espace neutre permettant d'établir des priorités, de créer un consensus et d'élaborer des politiques par le biais d'une dynamique sans exclusive prenant son origine sur le terrain, visant à établir de nouveaux partenariats entre la société civile, l'État et les prestataires de services d'aide du monde entier. Elle représente également pour la communauté internationale et en particulier pour l'ONU et autres institutions multilatérales une organisation partenaire qui peut les aider dans leur mandat de prévention des conflits et de consolidation de la paix sur le terrain ainsi qu'à

réformer des politiques, des institutions et des dispositifs opérationnels. L'organisation les aide à améliorer leur compréhension des réalités locales et leurs contacts avec les intervenants locaux ainsi qu'à élaborer des réponses intégrées, fournit un lieu permettant de consulter régulièrement et de façon informelle les parties prenantes locales et nationales et contribue à la création de nouveaux partenariats. Elle favorise aussi une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les sociétés en crise, en conflit ou sortant d'une guerre, et des moyens permettant aux protagonistes locaux, nationaux et internationaux de collaborer pour y faire face. Elle s'efforce également de créer un réseau mondial d'acteurs locaux, nationaux et internationaux, de projets et d'institutions s'occupant de reconstruire les sociétés déchirées par la guerre et de prévenir ou de régler les conflits, afin d'encourager l'échange des informations et du savoir et d'améliorer ainsi leur efficacité.

Grands changements à signaler

Néant

Contribution aux activités de l'ONU

Pendant la période considérée, l'organisation a participé au projet du PNUD « Action pour la coopération et la confiance ». Ce partenariat novateur est désormais une unité opérationnelle du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Grâce à son initiative, l'organisation appuie l'ONU à Chypre, au Libéria et au Moyen-Orient.

Au Libéria, le projet de l'organisation – mis en œuvre par l'unité commune à l'UNOPS – a contribué à la réalisation du projet de réconciliation du comté de Nimba (2009) en collaboration avec le Gouvernement libérien et la Mission des Nations Unies au Libéria et avec le financement du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria. Le projet de l'organisation a été salué comme modèle de règlement des conflits et contribue à présent à la mise en œuvre d'une intervention de même nature sur le plan national.

En mai 2009, l'unité commune a participé au lancement d'un programme intitulé Chypre 2015 et visant à contribuer activement à la recherche de solutions au conflit chypriote avec le soutien politique et déclaratif de personnalités chypriotes, tant grecques que turques.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'organisation a participé, en juillet 2008, à Hiroshima (Japon), au premier atelier du réseau de praticiens de la consolidation de la paix et, en juillet 2010 à Genève, à leur atelier consultatif sur le rôle des femmes en la matière.

Coopération avec des organes des Nations Unies

Dans le cadre de l'élaboration de sa demande au Fonds de consolidation de la paix, l'organisation a animé un atelier conjoint de renforcement des capacités à l'intention de l'équipe de pays des Nations Unies au Liban. Ce processus a exigé pendant sept semaines d'intenses préparatifs hors site avec une équipe de coordination qui comprenait des représentants du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, de l'organisation et de l'équipe de pays des Nations Unies; il s'est conclu par une session préparatoire de deux jours sur site. Il a aussi comporté un atelier

pilote de trois jours qui a reçu des participants une évaluation positive et a permis aux organisateurs de dégager des éléments importants pour préparer les éditions ultérieures.

Initiatives visant à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation prend une part active au dialogue international sur la consolidation de la paix et la construction de l'État, ouvert à la suite du forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu en 2008 à Accra.

10. Fédération internationale pour le planning familial (région Europe)

Statut consultatif spécial, accordé en 2003

Introduction

L'organisation est chargée de l'une des six régions couvertes par la Fédération. Son siège est à Bruxelles et elle compte 41 associations membres en Europe et en Asie centrale.

Objectifs et mission

L'organisation poursuit sa mission en soutenant les programmes de ses associations membres et en défendant les droits et la protection de la santé en matière de sexualité et de procréation en Europe, grâce aux versements des États donateurs. Elle opère dans le cadre de son plan stratégique de 2004-2008, prorogé jusqu'à 2015.

Grands changements à signaler

Au cours de la période considérée, les membres italiens et luxembourgeois ont quitté l'organisation et des membres serbes et ukrainiens y ont adhéré.

Contribution aux activités de l'ONU

En rapport avec le bilan des 15 années qui ont suivi la Conférence internationale sur la population et le développement, l'organisation a organisé ou parrainé des activités en Albanie, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Lettonie, en Lituanie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en République de Moldova et au Tadjikistan. Des membres de délégations nationales européennes ont participé à des réunions de la Commission de la population et du développement et de la Commission de la condition de la femme.

Participation aux réunions des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont assisté aux cinquante-septième à cinquante-neuvième sessions du Comité régional de l'OMS pour l'Europe et, en juin 2008, à Tallinn, à la conférence ministérielle européenne de l'OMS sur les systèmes de santé. Ils ont également assisté aux dix-septième et dix-huitième conférences internationales sur le sida, à la soixante et unième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue en septembre 2008, à Paris, et à des réunions régionales de l'OMS/Europe portant

sur l'amélioration de la santé familiale et collective par le renforcement des systèmes de santé, de l'assurance qualité dans la prévention du VIH/sida en Europe, et des services et politiques de santé favorables aux jeunes. Ils ont assisté à des réunions du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en mars 2009, en Slovaquie, et de la Commission de la population et du développement en mars et avril 2009, à New York, et au bilan des 15 années consécutives à la Conférence internationale sur la population et le développement, qui s'est déroulé en novembre 2009, à Istanbul (Turquie). En 2010, l'organisation a été représentée à des ateliers du FNUAP à Almaty (Kazakhstan) et à Istanbul.

Coopération avec des organes des Nations Unies

En 2009, l'OMS est devenue membre du comité directeur du projet de l'organisation visant à promouvoir en Europe les droits et la santé des adolescents en matière de sexualité et de procréation. L'OMS a assisté à un atelier sur le volet du projet consacré aux pratiques optimales et financé par la Commission européenne. L'organisation est membre du comité de rédaction de la revue de l'OMS sur la santé procréative et sexuelle, *Entre Nous*, et y a publié plusieurs articles. En 2010, le FNUAP, l'OMS et l'organisation ont tenu à Bruxelles une réunion stratégique afin de se communiquer leurs programmes de travail respectifs pour l'année et de convenir de domaines de collaboration. En 2010 également, l'organisation a signé avec le FNUAP un mémorandum d'accord, puis un programme annuel de travail et un accord.

Initiatives visant à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en République de Moldova et au Tadjikistan, l'organisation a soutenu des initiatives pour demander aux gouvernements de rendre compte de la mise en œuvre de la cible 5.B des objectifs du Millénaire. Elle a exhorté la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne à renforcer leur appui à cette cible par l'aide publique au développement. En octobre 2010, à Bruxelles, l'organisation a assisté à une réunion de haut niveau avec des experts gouvernementaux de 18 pays de l'Union européenne, en vue de dégager les actions nécessaires à la mise en œuvre des recommandations sur la cible 5.B faites lors du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Complément d'information

L'organisation a dirigé un groupement de 18 ONG européennes sises en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, qui ont encouragé leurs gouvernements respectifs et la Commission européenne à augmenter les versements d'aide publique au développement pour atteindre la cible 5.B.

11. Fédération internationale des administrateurs de biens – conseils immobiliers

Statut consultatif spécial, accordé en 1995

Introduction

Créée en 1948, l'organisation est de celles qui représentent le mieux l'ensemble du secteur immobilier privé.

Objectifs et mission

La Fédération est une organisation mondiale à but non lucratif qui œuvre pour les questions immobilières internationales et y apporte partout une contribution positive. Par l'enseignement et l'échange d'informations, elle met en rapport des professionnels dans toutes les disciplines immobilières. Elle s'efforce d'orienter la mondialisation du secteur immobilier privé afin de réduire les effets de la crise économique et de faire de l'immobilier un moteur de relance.

Grands changements à signaler

Lors de son congrès mondial en mai 2010, l'organisation a adopté comme texte fondamental un document intitulé « Framework for sustainable real estate markets: principles and guidance for the development of a country's real estate » (Cadre pour des marchés immobiliers durables : principes et conseils pour le développement du secteur immobilier d'un pays). Ce document, dont la version officielle en anglais a été traduite en chinois, en espagnol, en portugais et en russe, a été présenté par l'organisation et distribué dans le monde entier.

Contribution aux activités de l'ONU

Afin de soutenir et de mettre en œuvre, au plan national, les principes du Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE, l'organisation a animé des manifestations faisant intervenir les gouvernements dans tous les secteurs de l'immobilier au Brésil, en France, en Italie, au Portugal, en Ukraine et dans les pays de la Ligue arabe avec des résultats encourageants en Ukraine. Elle a aussi parrainé à Genève des exposés faits à 100 membres du Groupe. En décembre 2007, elle a parrainé et organisé au Siège de l'ONU un séminaire sur les causes de la crise immobilière et financière, ses effets et son influence sur la croissance, et elle a participé, en juin 2007, à Genève, à la sixième session du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers de la CEE.

Participation aux réunions des Nations Unies

Pendant la période considérée, des représentants de l'organisation ont participé, à Genève, aux soixante-huitième à soixante et onzième sessions du Comité de l'habitation et de l'aménagement du territoire de la CEE, où ils ont pris la parole et exposé les activités de l'organisation. Celle-ci a envoyé en 2008 à Santiago, un représentant au groupe de travail sur la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale.

Coopération avec des organes des Nations Unies

En collaboration avec des représentants de l'ONU, l'organisation a tenu, au Siège, des réunions d'information sur des thèmes tels que l'aménagement d'un monde plus vert et les sept vagues de transition en période de crise, et a rendu compte des activités d'ONU-Habitat. Ses représentants ont également participé, en mars 2010 au cinquième Forum urbain mondial d'ONU-Habitat, à Rio de Janeiro (Brésil).

Initiatives visant à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le représentant de l'organisation auprès de l'Organisation des Nations Unies est membre du Comité des ONG sur les établissements humains qui continue à surveiller le programme d'ONU-Habitat à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à y travailler. L'organisation est aussi membre du Pacte mondial des Nations Unies et continue à nouer des partenariats avec des sociétés œuvrant avec elle à la sensibilisation aux objectifs du Millénaire. En 2008, ses représentants ont aidé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en fournissant à de hauts responsables des avis en vue d'évaluer l'aménagement rural pour les pays en développement. Elle a également présenté un film au Festival Eco-Film, organisé dans le cadre du Congrès mondial à Amsterdam sur le thème des rapports de l'eau avec l'immobilier.

Complément d'information

L'organisation a parrainé et aidé à coordonner une session du forum sur les marchés immobiliers favorisant les espaces verts, que le Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE et l'Agence fédérale allemande de l'environnement ont organisé en novembre 2010 à Dessau (Allemagne). Des représentants de l'organisation ont également participé en décembre 2010, à Bruxelles, à une session publique de ses réunions de travail sur le thème : « Le secteur de l'immobilier privé et les Nations Unies face à la crise financière ».

12. International Religious Liberty Association

Statut consultatif spécial, accordé en 2003

Introduction

L'organisation est la plus ancienne association de défense de la liberté de conscience pour tous. Elle veille à ce que la liberté de religion jouisse de la plus grande visibilité possible sur la scène internationale et elle organise des congrès, des conférences régionales, des colloques nationaux et des réunions locales visant à ce que les questions de la liberté de religion demeurent parmi les priorités de la société.

Objectifs et mission

L'organisation diffusera les principes de la liberté de religion dans le monde entier, défendra et préservera le droit civil de chacun à être ou non pratiquant, à adopter la religion ou la conviction de son choix; à manifester sa croyance par l'observation, la diffusion et l'enseignement d'une religion à la seule condition de respecter les droits d'autrui à cet égard; à soutenir le droit des organisations

religieuses à agir librement dans tous les pays en fondant et en possédant des institutions caritatives ou éducatives; et à organiser des groupes locaux, régionaux et nationaux, ainsi que des séminaires et des congrès.

Changements à signaler

Néant

Contribution aux activités de l'ONU

En mars 2007, dans le but de préparer un festival sur la liberté religieuse, le Secrétaire général de l'organisation a rendu visite à des responsables et à des parlementaires de l'État d'Hawaï, aux États-Unis d'Amérique, et a enregistré une émission télévisée sur la liberté religieuse dans le monde.

En septembre 2007, les représentants de l'organisation se sont réunis avec des experts à Washington pour un entretien sur la liberté religieuse et la sécurité et, en 2008, ses dirigeants se sont joints à des membres du Gouvernement mongol et des principales communautés religieuses du pays pour le premier colloque de ce pays sur la liberté religieuse, visant surtout à préparer pour 2009 une grande conférence à ce sujet.

En octobre 2008, à Ploiesti (Roumanie), l'organisation a été représentée à un colloque destiné aux autorités et aux représentants religieux locaux et régionaux et, en 2009, ses représentants ont participé à un séminaire de formation sur la liberté religieuse et sur le rôle des églises dans la collectivité organisé par l'Association for Conscience and Liberty.

Participation aux réunions de l'ONU

En janvier 2007, aux États-Unis, des représentants de l'organisation se sont réunis à Washington et à Richmond (Virginie) avec un ancien rapporteur spécial des Nations Unies et Président du Comité des droits de l'homme. En septembre de la même année à New York, l'organisation a été représentée à la soixantième Conférence annuelle sur les changements climatiques organisée par le Département de l'information à l'intention des ONG.

En 2009 et 2010, le représentant de l'organisation auprès de l'Organisation des Nations Unies a été le Secrétaire du Comité des organisations non gouvernementales sur la liberté de religion ou de conviction.

Coopération avec les organes des Nations Unies

Pendant la période visée, l'organisation a publié sa revue spécialisée sur les droits de l'homme et la liberté religieuse (2010), un rapport sur la diffamation des religions (2008-2009) et des rapports mondiaux sur la liberté religieuse (2006-2007 et 2009). Elle a continué à travailler avec le bureau du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de religion ou de conviction concernant de nombreuses questions liées à la liberté religieuse, notamment celle de la diffamation des sujets religieux.

Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire

Pendant la période considérée, le conseil des experts de l'organisation a exprimé son inquiétude au sujet de propositions concernant la diffamation des religions dans une déclaration distribuée aux réunions de la Troisième Commission de l'Assemblée générale en 2009 à New York et du Conseil des droits de l'homme en 2010 à Genève.

Au cours de cette période, l'organisation s'est attachée à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'éducation et de sensibilisation et à élargir ses connaissances des efforts pour la liberté religieuse de tous les groupes du monde. Avec d'autres ONG, elle a aussi milité contre la traite des êtres humains.

13. International Road Federation

Statut consultatif spécial, accordé en 1951

Introduction

Aucun changement

Objectifs et mission

Aucun changement

Changements importants à signaler

Néant

Contribution aux activités de l'ONU

Conformément à sa mission, l'organisation s'est efforcée tout au long de la période considérée de participer à l'effort collectif visant à garantir à tous l'accès à des transports routiers sûrs, propres, abordables et durables. Pour ce faire, elle a eu recours à différents moyens : organisation de conférences internationales et régionales, renforcement des capacités, action de persuasion, partage et diffusion du savoir; et elle a mis l'accent sur les pays en développement ou en transition. En 2009, elle a ouvert une antenne à New Delhi, ce qui a donné un formidable élan à ses activités de sécurité routière en Inde et même dans toute la région. Cela a amené des changements considérables dans les mesures et la législation du pays ainsi que dans leur application, ce qui a profité à la population en général, et aux usagers de la route les plus vulnérables en particulier. La conférence annuelle de l'organisation sur la sécurité routière est devenue un élément clé pour tous ceux qui sont concernés par le sujet. Le lancement d'une vaste campagne de sécurité routière appuyée par les autorités ainsi que la mise en place de cours sur l'évaluation de la sécurité routière comptent parmi les résultats les plus tangibles des activités de l'organisation. Celle-ci a été à l'avant-garde des efforts d'amélioration de la performance environnementale de l'infrastructure routière : elle a facilité la diffusion des pratiques novatrices (grâce à un CD-ROM publié en 2009 et 2010), élaboré une calculatrice des gaz à effet de serre pour les transports routiers et encouragé ce secteur à être plus entreprenant en publiant une déclaration sur la politique environnementale. La concrétisation d'une infrastructure routière abordable, durable et accessible à tous a constitué un des grands objectifs de l'organisation pour la

période visée. Elle a apporté un soutien particulier au partage et à la diffusion du savoir par le biais de l'initiative Transport Knowledge Practice, qui rassemble une bibliothèque virtuelle complète et un centre en ligne de ressources d'excellence offrant un soutien concret aux praticiens du transport dans les pays en développement ou émergents.

Participation aux réunions de l'ONU

Pendant la période considérée, les représentants de l'organisation ont assisté à des réunions du Groupe de l'OMS pour la collaboration en matière de sécurité routière, à des réunions organisées dans le cadre de la première Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière, à différentes réunions et sessions de la CEE sur la sécurité et la réglementation routières et à la treizième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Bali, en Indonésie.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'organisation est un membre actif des organes suivants :

- Le Groupe de l'OMS pour la collaboration en matière de sécurité routière (l'organisation préside son groupe de travail sur la sécurité de l'infrastructure routière);
- Le Comité des transports intérieurs de la CEE, le Groupe d'experts de la sécurité routière et le Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant les véhicules;
- L'équipe de spécialistes de la CEE sur les partenariats public-privé (des représentants de l'organisation ont assisté et participé à des réunions, fait des interventions et pris part à des rencontres sur le renforcement des capacités organisées dans le cadre de l'équipe de spécialistes);
- Le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement de la CEE et de l'OMS (des représentants de l'organisation ont assisté et participé à plusieurs réunions).

Depuis 2009, l'organisation est aussi une ONG accréditée auprès de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire

L'organisation a publié des documents sur l'accès des régions rurales à des transports fiables et elle a assisté aux deux premières conférences sur le transport rural qui ont eu lieu respectivement en République-Unie de Tanzanie en 2009 et en Chine en 2010.

14. Prévention routière internationale

Statut consultatif spécial, accordé en 1987

Introduction

Organisation non-gouvernementale mondiale, Prévention routière internationale a des membres dans plus de 45 pays. Son objectif est de favoriser la coopération entre les institutions nationales chargées de la sécurité routière en menant des campagnes de sensibilisation sur ce thème; en promouvant la sécurité routière sur le plan international; en encourageant la mise en place d'un meilleur système de prévention des blessures et des décès liés aux accidents de la route; en militant en faveur de la sécurité routière auprès des décideurs nationaux et internationaux; en relayant les connaissances et les compétences acquises sur les pratiques optimales, la recherche, l'éducation et les campagnes sur la sécurité routière; et en suscitant la volonté et l'implication de la classe politique ainsi que le soutien et l'engagement de la société. L'organisation est membre du programme de l'OMS pour la collaboration en matière de sécurité routière et participe aux réunions du groupe de travail sur la sécurité routière de la CEE.

Objectifs et mission

La mission de l'organisation est de réduire le nombre des victimes d'accidents de la route en militant en faveur de la sécurité routière; en coopérant et en menant des activités conjointes avec des partenaires internationaux; en proposant des activités pédagogiques et des campagnes en collaboration avec ses membres ou par leur intermédiaire; en partageant les expériences et les connaissances; en renforçant les capacités nationales; et en accroissant le nombre de ses membres. L'organisation entend également maintenir et renforcer sa position d'acteur clef sur les plans mondial, international et régional grâce à la collaboration, à la mobilisation, au renforcement des capacités et à une étroite coopération entre les membres d'une même région. Elle est aussi impliquée dans la collecte et la diffusion de publications et de documents pertinents afin de promouvoir les pratiques optimales dans les domaines de la recherche, des politiques de sécurité routière et de leur application, de l'éducation et des campagnes de sécurité routière.

Changements importants survenus dans l'organisation

Pendant la période considérée, l'organisation a axé davantage ses priorités sur les pays à revenu faible ou intermédiaire, sur les pays en développement ou en transition et sur les jeunes et la circulation routière.

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

Les objectifs principaux de l'organisation sont de promouvoir la sécurité routière sur le plan international et d'encourager la prise de mesures efficaces destinées à prévenir les accidents de la route. Elle vise à atteindre ses objectifs en partageant ses connaissances avec ses collaborateurs sur le plan international et entre ses membres. Elle le fait par des forums et des colloques et par des congrès mondiaux sur la sécurité routière internationale, par son site Web et ceux des médias sociaux, par des cours de sécurité routière, des stages et des activités de conseil et par sa participation active aux conférences et congrès sur la sécurité routière. Elle prend des initiatives et exerce son influence sur les décideurs pour les inciter à

s'engager activement dans la prévention afin de réduire le nombre d'accidents de la route. Elle participe activement à la Décennie d'action pour la sécurité routière (2011-2020) lancée par l'OMS. Par des conférences et des exposés à des rencontres et des informations donnés dans d'autres médias, elle tient ses membres et les autres parties prenantes et partenaires au courant des progrès réalisés dans le cadre de la Décennie d'action. Par la formation et l'information, elle aide ses membres actifs et d'autres partenaires à renforcer les capacités nationales.

Participation aux réunions de l'ONU

L'organisation a profité de son statut consultatif auprès du Conseil pour saluer l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 64/255 sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale. Ses membres ont en outre pris part aux manifestations régionales organisées par l'ONU au Moyen-Orient et en Afrique.

Coopération avec des organes de l'ONU

L'organisation est représentée au groupe de travail de la CEE sur la sécurité routière et participe régulièrement à ses sessions. De plus, elle est membre du programme de l'OMS pour la collaboration en matière de sécurité routière.

Pendant son onzième congrès mondial en juin 2009 à Rotterdam (Pays-Bas), une déclaration sur les jeunes et la sécurité routière a été préparée, pour être présentée en 2009 à Moscou à la Conférence ministérielle mondiale de l'OMS sur la sécurité routière.

L'organisation a assisté à la première rencontre des ONG du monde sur le thème de la sécurité routière et des victimes de la route tenue en mai 2009 à Bruxelles, et elle a pris part aux travaux du groupe restreint qui a rédigé une déclaration au nom des ONG et préparé la Conférence ministérielle mondiale de Moscou.

Initiatives menées par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation concentre particulièrement ses efforts sur les enfants et les jeunes et sur la diminution de la mortalité infantiles grâce à la sécurité. Elle vise également la consommation d'alcool et de drogue par les usagers de la route ainsi que l'impact qu'ont sur les soins de santé les accidents ainsi causés. Elle estime que la mise en place d'une politique globale sur la mobilité et la sécurité routière aura un effet positif sur l'environnement (car la diminution du nombre de voitures, le développement des transports en commun et la réduction de la vitesse entraîneront la diminution de la pollution sonore et des émissions de dioxyde de carbone).

Informations complémentaires

Néant

15. Association internationale de la sécurité sociale

Statut consultatif général, accordé en 1979

Introduction

L'Association est une organisation internationale à but non lucratif dont la mission essentielle est d'unir les institutions et organes administratifs de nombreux pays qui s'occupent d'un ou de plusieurs aspects de la sécurité sociale, c'est-à-dire toutes les formes de protection sociale obligatoire qui, en vertu de la législation ou de pratiques nationales, font partie intégrante du système de sécurité sociale de ces pays. Elle souscrit pleinement aux idéaux de justice et de progrès social inscrits dans la Charte des Nations Unies. Sa composition (335 institutions de sécurité sociale dans 153 pays) reflète bien sa dimension mondiale.

Objectifs et mission

Le but de l'organisation est d'œuvrer, au niveau international, à la promotion et au progrès de la sécurité sociale à travers le monde, surtout par des améliorations techniques et administratives, afin de faire progresser les conditions économiques et sociales de la population sur une base de justice sociale. Cet objectif global définit trois missions fondamentales et complémentaires. L'organisation veut ainsi : a) être un point focal par lequel différents pays peuvent comparer leurs expériences, échanger des informations et discuter de leurs problèmes respectifs; b) constituer un centre mondial de collecte et de diffusion d'informations sur les progrès de la sécurité sociale, les expériences innovantes, les grands débats qui influencent le développement de la sécurité sociale et les résultats des recherches menées dans ce domaine à travers le monde; c) fournir un outil permettant aux organisations membres de renforcer leur coopération et leur entraide et d'améliorer leurs capacités administratives.

Les principaux moyens d'action de l'organisation sont les suivants : a) la tenue de rencontres et de conférences internationales et régionales; b) la collecte et la diffusion d'informations sur les systèmes de sécurité sociale à travers le monde, grâce notamment aux bases de données internationales disponibles sur son site Web et à son programme de publications essentiellement électroniques; c) la promotion de la recherche et des enquêtes sur les questions de sécurité sociale et la diffusion de leurs résultats; d) les commissions techniques de l'organisation, qui donnent des directives pour concourir à l'efficacité du travail des administrations de sécurité sociale et à la collecte et à la diffusion des pratiques optimales; e) la coopération avec d'autres organisations internationales ou régionales menant une activité liée à la sécurité sociale.

Changements importants survenus dans l'organisation

Pendant la période considérée, l'organisation a procédé à des changements afin de mieux servir ses membres, à savoir les administrations de sécurité sociale à travers le monde.

Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

Pendant la période considérée, l'organisation a œuvré, de différentes façons, à la réalisation de l'objectif du Millénaire concernant la réduction de la pauvreté, en particulier par sa stratégie pour l'extension de la couverture sociale. Pour préparer

cette stratégie, elle a mis en place une équipe de travail, tenu en 2008 et 2009 à Genève des séminaires techniques sur cette extension et produit une série de dossiers de travail. De surcroît, des séminaires sur ce sujet ont été organisés dans huit sous-régions du monde sous les auspices des bureaux de liaison régionaux de l'organisation. Celle-ci a produit un rapport sur les progrès et tendances des flux de sécurité sociale en marge des forums régionaux en la matière : Afrique, 2008; Asie-Pacifique, 2009; Europe, 2010; et Amériques, 2010. Les sommets de Moscou (2007) et du Cap, en Afrique du Sud (2010), tenus dans le cadre du Forum mondial de la sécurité sociale, se sont demandé comment celle-ci peut jouer un rôle crucial dans la stabilité sociale et le développement économique. L'organisation étudiera les incidences politiques à long terme de la crise économique pour les systèmes de sécurité sociale du monde.

Participation aux réunions de l'ONU

L'organisation n'a participé à aucune réunion.

Coopération avec des organes de l'ONU

L'organisation coopère quotidiennement avec l'OIT et participe à l'organisation de séminaires. L'OIT, l'OMS et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sont membres du comité de rédaction de sa *Revue internationale de sécurité sociale*.